



## Information presse

# Le GHT Paris Psychiatrie & Neurosciences et l'École des Hautes Études en Santé Publique s'engagent pour l'amélioration des parcours patients et le développement de la recherche.

**Paris, le 13 juin 2017- Le GHT Paris Psychiatrie & Neurosciences et l'École des Hautes Études en Santé Publique ont signé pour la première fois une convention de partenariat pour accompagner des expérimentations sur les parcours patient menées dans des services du GHT Paris et développer des projets de recherche originaux sur cette thématique.**

### UNE VISION COMMUNE – UN PARTENARIAT NOVATEUR

L'ambition d'améliorer et de fluidifier les parcours des patients est au cœur du projet médial du GHT Paris Psychiatrie & Neurosciences. En lien avec un important travail de diagnostic épidémiologique, réalisé en 2015\*, afin de mieux connaître et comprendre les besoins des patients, le GHT Paris souhaite promouvoir des dispositifs de soins et des organisations innovants et originaux. Parallèlement, l'une des missions principales de l'EHESP, est de contribuer aux activités de recherche en santé publique et à la mise en place de projets précurseurs. Partenaire incontournable dans l'optimisation et la transformation des actions et de la prise en charge en santé publique, l'EHESP anime un réseau national favorisant la mise en commun des activités des différents organismes publics et privés compétents.

Le GHT Paris et l'EHESP partagent l'intérêt et l'ambition commune d'investiguer la thématique des parcours. Cette ambition se traduit par la volonté de développer des programmes de recherche originaux en santé publique, mais également en sciences sociales, ainsi que sur les aspects managériaux ou organisationnels dans le champ de la santé mentale.

Dans ce cadre, la direction des Parcours et de l'Innovation du GHT Paris avait lancé en octobre 2015 un appel à expérimentations auprès de l'ensemble des équipes médicales et soignantes des 5 établissements. Le jury composé d'un médiateur pair, des Associations d'usagers, de la ville de Paris, de l'Agence Régionale de Santé d'Île-de-France et de l'EHESP (équipe de recherche Management des Organisations de Santé, MOS) avait finalement retenu deux projets parmi la dizaine de candidatures soumises.

Parmi les critères d'analyse que s'était fixé le jury figuraient le respect de la diversité sociodémographique, la capacité de réponse aux enjeux des parcours patients (respect des droits, autonomie, accessibilité, décloisonnement...), l'implication des malades dans le projet de soins, ou encore les dynamiques partenariales déjà existantes.

### DEUX PROJETS INNOVANTS MIS EN PLACE

**Parcours de soins des psychoses débutantes chez les adolescents et jeunes adultes au sein des territoires de santé**

Porté par le Pôle 15<sup>ème</sup> arrondissement du Centre Hospitalier Sainte-Anne, ce projet a pour objectif de renforcer un dispositif centré sur le principe de l'intervention précoce et qui inclue médecine généraliste, médecine



scolaire/universitaire, secteurs de psychiatrie et centres spécialisés. Ce projet entend également s'appuyer sur la dynamique du conseil local de santé mentale de l'arrondissement et y associer la mission santé mentale de la Ville de Paris.

### **Création d'un Centre de Consultations Spécialisées et d'Evaluations (CCSE)**

Porté par les équipes des deux secteurs de psychiatrie du 17<sup>ème</sup> arrondissement, rattachés à l'EPS Maison-Blanche, ce projet vise à améliorer l'accès à des évaluations et thérapies spécialisées en lien avec les âges de la vie, les nouvelles thérapies... Le CCSE a pour ambition d'évaluer, proposer et promouvoir au sein d'un même lieu, l'ensemble de ces interventions spécifiques, en lien avec le secteur, la médecine de ville et le médicosocial.

### **PERENNISER DES ACTIONS ORIGINALES**

Grâce à cette convention, ces deux projets feront l'objet d'un accompagnement méthodologique personnalisé réalisé conjointement par le laboratoire de recherche MOS de l'EHESP et la Direction des parcours et de l'innovation du GHT Paris. Cet accompagnement devra permettre de proposer des outils pour le suivi et l'évaluation des projets, d'apporter des références bibliographiques en santé publique, de conseiller et de donner de la visibilité en termes de communication et de logistique aux réalisations mises en place.

De plus, un appui dédié sera mis en œuvre pour inscrire ces expérimentations dans une démarche de recherche sous forme de programme de recherche soumis à des appels d'offre académiques.

Chaque expérimentation sera évaluée dans sa mise en œuvre au terme de 12 mois. En parallèle de l'accompagnement des expérimentations, est réalisé un premier travail de recherche sur la participation des patients à leur soins et parcours. Ce projet d'une durée de 12 mois sera développé dans les 15<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> arrondissements. Il devra permettre de faire un état des lieux sur l'engagement des patients et, à partir de ce diagnostic, de formuler, en concertation avec les acteurs concernés, des pistes d'évaluations et des recommandations à suivre.

Ce travail s'inscrit aussi dans une démarche d'ensemble d'accompagnement du déploiement des GHT des établissements et des professionnels par l'EHESP.

\*lire le rapport des départements d'information médicale : « La CHT prend en charge 1 parisien sur 40 » - décembre 2015

**A propos du GHT Paris Psychiatrie & Neurosciences** : le GHT Paris rassemble le Centre Hospitalier Sainte-Anne- dont le Pôle Neuro-Sainte-Anne, l'Établissement Public de Santé Maison Blanche, et le Groupe Public de Santé Perray Vaucluse. Les secteurs de psychiatrie des Hôpitaux de Saint Maurice et l'Association de Santé Mentale du 13<sup>e</sup> arrondissement de Paris lui sont associés. Il s'agit de la première stratégie publique de groupe dédiée spécifiquement à la psychiatrie adulte et infanto-juvénile et aux neurosciences. Il regroupe 130 structures réparties sur 75 sites, soit les 25 secteurs qui couvrent l'ensemble du territoire de santé de la capitale. Avec une file active totale de 76 400 patients, c'est 1 parisien sur 40 qui a recours aux services du GHT Paris. Ses missions se concentrent autour de 5 objectifs clés, en lien avec la politique sanitaire francilienne, dans une volonté de réduction des inégalités de santé : proximité, coordination, partenariats, innovation et qualité.

Les trois établissements membres du Groupement sont depuis 2014 en « Direction commune ». Il s'agit d'un ensemble de 5800 personnels dont 600 médecins, avec un budget cumulé d'environ 450 M€..

[www.ght-paris.com/](http://www.ght-paris.com/) / [@GhtParis](https://twitter.com/GhtParis)

**A propos de l'EHESP** : l'École des hautes études en santé publique est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel. L'EHESP est membre du réseau des écoles de services publics et membre des communautés d'universités et d'établissements Université Sorbonne Paris Cité et Université Bretagne Loire.

Véritable plateforme pour l'enseignement et la recherche en santé publique, l'EHESP est structurée selon 4 départements (méthodes quantitatives en santé publique / santé, environnement et travail / Institut du management/ sciences humaines et sociales) intégrés dans un projet interdisciplinaire avec des centres de recherche. L'EHESP propose les filières de formation de cadres supérieurs des trois fonctions publiques, des diplômes de masters et de masters spécialisés, des parcours de doctorat et une offre très riche de formation tout au long de la vie. L'EHESP accueille 8 000 élèves, étudiants ou stagiaires en formation continue provenant d'une cinquantaine de nationalités différentes et fait appel à 1 300 conférenciers par an. Site internet : [www.ehesp.fr](http://www.ehesp.fr) – Fil twitter : @ehesp

